

Relevé de décisions

RÉF. Bulac/07/045 AFFAIRE SUIVIE PAR Marie-Lise Tsagouria
TÉL. +33 (0)1 53 46 15 60 MÉL. marie-lise.tsagouria@bulac.sorbonne.fr

DATE 8 novembre 2007

RÉUNION **Conseil scientifique**
du 15 juin 2007

PARTICIPANTS Jean-Louis BACQUÉ-GRAMMONT Daniel RENOULT
Jean-Pierre DRÈGE Francis RICHARD
Gérard FUSSMAN Marie-Lise TSAGOURIA
Maurice GARDEN
Bernard HOURCADE
Françoise HOURS
Éric SEIZELET
Petra WERNER
Jan Just WITKAM

EXCUSÉS Natalia AVTONOMOVA
Jan BREMAN
Salem CHAKER
Peter COLVIN
Gilles DELOUCHE
Pierre GONNEAU
Serge GRUZINSKI
Marie-Claude MAUREL
Cheng PEI
Jean-Louis TRIAUD
Xiaohong XIAO-PLANES

PROCHAINE RÉUNION **14 décembre 2007 à 9 heures 30**
à l'Institut national des langues et civilisations orientales (salle 221)
2, rue de Lille, Paris 7^{ème}

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2006**
- 2. Avancement général du projet**
- 3. Inscrire la BULAC au cœur des réseaux**
- 4. Un colloque à la BULAC en pré-ouverture ?**



En raison de son état de santé, Maurice Garden cède la présidence de la séance à Gérard Fussman.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 décembre 2006

Le compte rendu de la réunion du 15 décembre 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Avancement général du projet

Le permis de construire a été accordé le 23 mai 2007.

Des crédits ont été inscrits dans le contrat de projets État-Région 2007-2013 :

- 9 M€ pour les équipements complémentaires de la phase 1
- 25 M€ pour le bâtiment recherche (phase 2).

La discussion s'engage sur le montage du projet du bâtiment recherche :

- Pour Gérard Fussman, les projets Seguin (pour le CNRS) et Aubervilliers (pour l'EHESS) brouillent le paysage et notamment le devenir des bibliothèques de l'EHESS. Sur ce point précis, Daniel Renoult insiste sur le fait que la présidence de l'EHESS a encore récemment confirmé que ces bibliothèques iront bien à la BULAC.
- Bernard Hourcade remercie Maurice Garden et Daniel Renoult d'avoir œuvré efficacement pour que la phase recherche figure bien au CPER 2007-2013. Il faut maintenant que les chercheurs se saisissent immédiatement du projet et ne laissent pas la proie pour l'ombre.
- Se pose de façon cruciale la désignation d'un pilote. Daniel Renoult rappelle que pour la BULAC, la volonté d'avancer a été concrétisée par la création du GIP avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur. Pour le portage du projet recherche, le rôle de la BULAC ne peut aller au-delà d'une facilitation des contacts entre les partenaires. Il appartient aux responsables des établissements d'accepter une bi-localisation pour les équipes directement concernées par le pôle des langues et civilisations.
- Gérard Fussman pense que les problèmes scientifiques et administratifs sont étroitement liés. L'intervention des chercheurs doit être très forte, mais il constate que, pour l'instant, elle ne se fait pas en faveur de la BULAC, mais pour un simple *statu quo*. Il suggère une représentation plus institutionnelle au sein du conseil scientifique de la BULAC, en nommant par exemple des représentants d'écoles doctorales.
- Jean-Pierre Drège considère que la BULAC est encore trop virtuelle pour les chercheurs, malgré les éléments concrets de visibilité que rappelle Bernard Hourcade : obtention du permis de construire, travaux bibliothéconomiques (catalogue, rétroconversion, acquisitions...), publication de la *Lettre d'information*, organisation d'un colloque...
- Éric Seizelet suggère d'organiser une fois par an une réunion d'information sur le projet, soit par institution, soit à un niveau encore plus général, sinon les chercheurs n'auront pas le réflexe – ou le temps - d'aller chercher eux-mêmes l'information.

Marie-Lise Tsagouria informe le conseil que la rétroconversion des fichiers en caractères cyrilliques a commencé depuis deux mois à la BIULO et au Centre d'études slaves. Le traitement des fichiers chinois et japonais est en préparation pour l'automne. Les fiches en khmer et en tibétain sont en cours de saisie.



3. Inscrire la BULAC au cœur des réseaux

Présentation :

Une note présentant sept propositions d'action, rédigée par Francis Richard, directeur scientifique de la BULAC, a été adressée aux membres du conseil avant la réunion.

Les points proposés à la réflexion du conseil sont les suivants :

1. Acquisitions et conservation partagées des collections papier
2. Structure coopérative pour l'acquisition de ressources électroniques
3. Programmes de numérisation concertés
4. Alimentation de la base de signets de l'enseignement supérieur
5. Participation à la fondation d'un service de référence virtuelle universitaire
6. Publication d'une revue scientifique
7. Partage de l'expertise professionnelle acquise par la BULAC

La discussion a porté en priorité sur les points 1, 2 et 6. Les points 4, 5 et 7 ont été approuvés à la suite d'une rapide présentation. L'examen du point 3 a été reporté au conseil suivant, prévu en décembre 2007.

Discussion :

Point 1 : Acquisitions et conservation partagées des collections papier

Francis Richard présente les discussions en cours avec la Bibliothèque nationale de France et indique que celle-ci est très désireuse d'établir un partenariat documentaire strict avec la BULAC. Isabelle Nectoux appuie cette position en indiquant que l'évolution des pôles associés renforce le besoin de définir très précisément les missions de chacun, ce qui implique de nombreuses réunions pour y parvenir.

Gérard Fussman confirme que, même s'il existe une convention, il est nécessaire de tenir deux ou trois réunions de liaison par an pour un fonctionnement efficace.

Il suggère par ailleurs d'utiliser les Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) pour effectuer des acquisitions sur place pour la BULAC, ou du moins pour accueillir quelque temps un agent de la BULAC envoyé en mission à cette fin : intégrer un représentant du ministère des affaires étrangères au CA de la BULAC pourrait être une façon de faire avancer ce dossier. Bernard Hourcade renchérit sur l'idée de s'appuyer sur les IFRE.

Jean-Louis Bacqué-Grammont propose d'utiliser les fonds d'éditeurs institutionnels, souvent pilonnés en masse (ex. Presses de la Sorbonne) pour procéder à des échanges à l'étranger.

Point 2 : Structure coopérative pour l'acquisition de ressources électroniques

Petra Werner et Éric Seizelet soulignent qu'il s'agit d'un point capital : les bibliothèques reçoivent de nombreuses propositions en provenance de Chine ou d'ailleurs, souvent très intéressantes, mais à des prix très élevés. Un regroupement au niveau national ou européen est indispensable.

Daniel Renoult précise qu'il faut bien distinguer le *consortium* (réunion d'intérêts dans une forme au mieux associative) du *groupement d'achat* (structure juridique où l'un paie pour tous les autres qui remboursent ensuite leur part). En France, le tandem Couperin + Agence bibliographique de l'enseignement supérieur pèse environ 20 M€, mais se préoccupe uniquement pour l'instant des productions occidentales.

Marie-Lise Tzagouria indique que les discussions sont ouvertes avec Couperin pour évaluer la possibilité d'orienter une partie de l'activité du consortium vers les productions « orientales ». Par ailleurs, le

rapprochement de différentes bibliothèques européennes pour un abonnement groupé à *Japanknowledge* est également en cours d'élaboration.

Pour Daniel Renoult, il importe que la BULAC ne reste pas isolée et qu'elle renforce aussi vite que possible son existence virtuelle. Petra Werner va également en ce sens, en relatant l'excellente publicité qu'a constituée pour la *Staatsbibliothek zu Berlin* son abonnement à des périodiques électroniques chinois.

Éric Seizelet rappelle l'initiative du CNRS pour donner aux chercheurs un accès en ligne à des bases de données, mais elle se limite pour l'instant aux données occidentales.

Point 6 : Publication d'une revue scientifique

La proposition que la BULAC publie une revue scientifique visant à mettre en valeur les travaux sur ses collections et lui permettant de disposer d'une monnaie d'échange suscite une réserve générale des membres du conseil :

- Gérard Fussman propose plutôt de chercher à s'agréger à d'autres revues ayant le même profil.
- Jean-Louis Bacqué-Grammont signale que *Le Journal asiatique* est la seule revue ayant survécu sur la durée.
- Bernard Hourcade se place plutôt dans une perspective d'offre de services : en lien avec la maison de la recherche, la BULAC pourrait être le support d'une assistance technique à un projet collectif, un centre de service éditorial. Par ailleurs, il imagine aussi la possibilité d'intégrer une « chronique » BULAC dans les revues des partenaires.
- Daniel Renoult fait part de ses réserves sur un projet de revue, et suggère que la monnaie d'échange provienne plutôt des publications des différents partenaires. Il confirme que les fonctions documentaires évoluent notamment vers des fonctions éditoriales ou d'aide à l'édition scientifique.
- Petra Werner informe que la *Stabi* vient de lancer la publication d'une revue sur des sujets pratiques de valorisation des collections (expositions...). A été récemment publié un numéro spécial sur les collections hébraïques en Allemagne, au bilan : beaucoup de travail pour très peu de lecteurs.
- Jan Just Witkam a pesé précisément les avantages et inconvénients d'une publication sur papier ou sur internet : ce dernier support lui semble beaucoup plus intéressant pour la mise en valeur de la bibliothèque.

4. Un colloque à la BULAC en pré-ouverture ?

Suite à la suggestion de plusieurs membres du conseil scientifique, Francis Richard a rédigé une note préparatoire sur l'organisation d'un colloque avant l'ouverture de la BULAC, l'objectif principal étant de rassembler autour des richesses documentaires de la bibliothèque les chercheurs qui en seront les utilisateurs, mais qui devraient être aussi les partenaires fondateurs de la maison de la recherche.

Pour cette dernière raison, Bernard Hourcade revient sur l'urgence qu'il y a à rassembler la communauté de chercheurs et propose donc que le colloque ait lieu dès 2008 et traite notamment du travail des équipes concernées (actualité de la recherche, méthodes...).

Gérard Fussman considère qu'il ne faut organiser de colloque qu'avec un fond scientifique solide. Il trouve intéressant de le concentrer autour de la maison de la recherche. Il suggère aussi d'acheter une page dans *Le Monde* pour exposer le projet scientifique de la BULAC. Daniel Renoult retient cette idée.

Concernant le contenu du colloque, Jean-Louis Bacqué-Grammont propose de retenir en priorité deux des thèmes énumérés dans la note préparatoire :



- diversité des langues, variété des approches, apport indispensable des études sur les langues et civilisations,
- histoire de l'orientalisme français, richesse de l'héritage et volonté de le faire fructifier.

Maurice Garden insiste sur le caractère international que le colloque doit revêtir si l'on souhaite que la BULAC prenne toute sa place dans l'orientalisme, notamment par une approche comparative des bibliothèques européennes.

Bernard Hourcade et Gérard Fussman proposent également de faire le lien avec les IFRE.

Un groupe de réflexion est constitué pour élaborer le programme : y participent Jean-Louis Bacqué-Grammont, Jean-Pierre Drège, Bernard Hourcade, Cheng Pei et Francis Richard.

La prochaine séance du conseil scientifique est fixée au 14 décembre 2007.